

Economies d'énergie et changement climatique : mobiliser les professionnels pour les convertir aux éco-industries

Seul un changement de nos habitudes de consommation d'énergie peut permettre de relever les défis du changement climatique. A côté des campagnes d'information nationales, les espaces info-énergie cherchent à convaincre le plus grand nombre sur le terrain. Et les professionnels en particulier. Bilan.

par José Mansot

Délégué régional Rhône-Alpes de l'Ademe

Les défis environnementaux, sociaux et économiques du changement climatique nous imposent des objectifs difficiles de réduction des consommations énergétiques nationales, de développement du recours aux énergies renouvelables et de diminution de nos émissions de gaz à effet de serre. Ils ne seront atteints que si les solu-

tions techniques performantes ne sont plus limitées à quelques opérations exemplaires mais généralisées, et si les économies radicales de nos consommations d'énergie individuelles ne sont plus le fait de quelques uns mais la préoccupation de tous.

Le temps des « pionniers » est révolu et c'est la banalisation des bonnes pratiques que nous devons promouvoir.

**Un réseau
de proximité
pour démultiplier
l'action
et toucher le plus
grand nombre**

L'information et le conseil constituent des objectifs qui structurent un aspect de la politique énergétique natio-



Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (Asder)

Association loi de 1901 créée en 1981, l'Asder compte plus de 300 adhérents d'origines très variées (agriculteurs, architectes, artisans, associations, enseignants, fabricants, ingénieurs, élus, utilisateurs, collectivités locales...).

Dans le cadre de contrats d'objectifs avec l'Ademe, la Région Rhône-Alpes et le Conseil général, l'Asder accompagne les particuliers, les communes et les petites entreprises dans leurs projets et actions en faveur de l'efficacité énergétique ou la mise en œuvre des énergies renouvelables.

L'Asder comporte 19 salariés permanents. Elle assure des actions d'information (expositions, conférences, visites, organisation de colloques, interventions et animations dans les écoles, lycées, universités, centres de formation d'adultes). Elle

possède un centre de documentation sur les énergies (diapothèque, vidéothèque : solaire thermique, photovoltaïque, éolienne, microhydraulique, biomasse).

Dans le cadre de sa mission d'espace info énergie, l'Asder assure des conseils gratuits tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h00 ou sur rendez-vous.

L'Asder organise des actions de formation notamment des sessions de stages de 8 mois pour ingénieurs et techniciens sur les énergies renouvelables, le tri et valorisation des déchets.

Les domaines d'intervention de l'Asder sont très variés : habitat solaire et bioclimatique, eau chaude sanitaire solaire et chauffage solaire, séchage solaire (foin, plantes aromatiques et médicinales, fruits), électricité photovoltaïque, thermique de l'habitat, utilisation rationnelle de l'énergie, construction HQE, bois énergie (bûches, plaquettes, granulés), compost, biogaz, valorisation des déchets agricoles, forestiers et urbains.

nale dans laquelle l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) se trouve fortement impliquée. Les campagnes d'information en direction du grand public menées dans les médias nationaux autour de thèmes simples « Préservez votre argent, préservez votre planète » et, actuellement, « Economies d'énergie. Faisons vite, ça chauffe » s'inscrivent dans ce cadre. En complément, le programme national d'amélioration de l'efficacité

énergétique (PNAEE) arrêté par le gouvernement en décembre 2000 a identifié la nécessité de démultiplier l'action d'information et de conseil avec un réseau de proximité, les espaces info-énergie (EIE), dont la mise en place et l'animation ont été confiées à l'Ademe.

Les EIE constituent des lieux d'information et de conseil sur la maîtrise de l'énergie, la réduction des consommations et le développement des énergies renouvelables. Ils s'adres-

sent aux particuliers, aux très petites entreprises et aux petites collectivités. Leur mission est de répondre aux demandes émanant de ces différentes catégories de publics. Leurs activités comprennent deux volets complémentaires, mais distincts :

- ✓ un volet dit de conseil, qui consiste à recevoir et à traiter les demandes d'information et de renseignements qui peuvent être formulées par correspondance, par téléphone ou par contact direct. A cette fin, les EIE assurent des jours et des heures de permanence réservés à l'accueil du public ;
- ✓ un volet dit d'animation, qui a pour objet de développer des programmes d'intervention et participer à des manifestations de type foires, salons, visites d'installations... Ciblées sur les différentes catégories de demandeurs potentiels, ces activités d'animation ont pour objectif d'assurer la diffusion la plus large des messages de sensibilisation et d'information.

Ces espaces constituent une forme originale de service environnemental.

Des encadrés viendront en complément du propos présenter quelques réalisations concrètes dans la région Rhône-Alpes.

Les collectivités locales, partenaires habituels de l'Ademe (régions, départements, agglomérations), sont associées à ces actions.

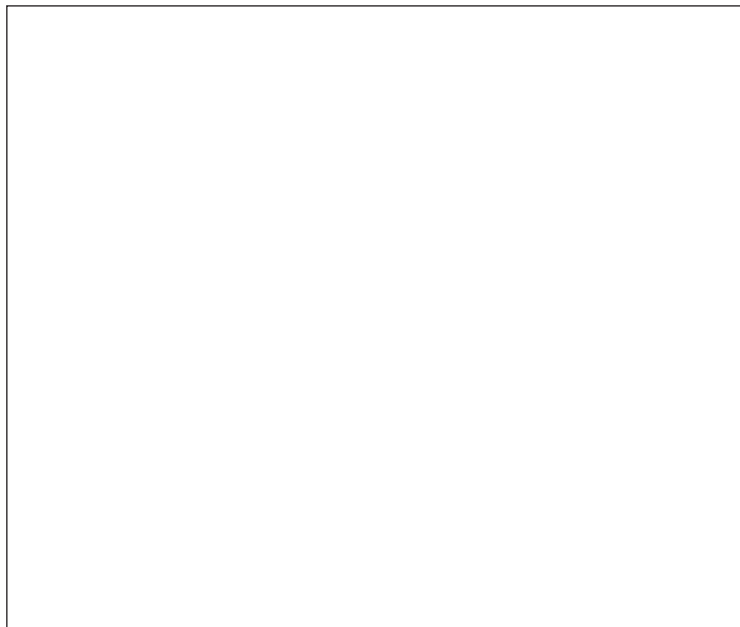
mérations) se sont rapidement mobilisées et, fin 2004, le réseau national comportait près de 180 EIE regroupant 300 conseillers.

Dans chaque région, une approche pragmatique a permis, le plus souvent, de construire le réseau avec des structures existantes disposant de compétences techniques reconnues et jouissant d'une bonne crédibilité locale.

Une demande forte d'informations et de conseils

Les EIE répondent, essentiellement, aux sollicitations des particuliers, des petites entreprises et des collectivités locales. Ils assurent aussi, pour certains, des actions de formation en milieu scolaire. Leur succès peut être résumé en trois chiffres :

- ✓ 130 000 conseils approfondis (une demie heure en moyenne) durant les deux premières années, avec un rythme de progression de près de 60 % par an ;
- ✓ 440 000 informations personnalisées ;
- ✓ 2 000 manifestations (visites d'installations, expositions, conférences, animations scolaires, foires et salons...).



Maison des énergies, réalisée par la ville de Chambéry, qui abrite l'ASDER.

Ademe

Ce sont majoritairement les ménages (80 %) qui contactent les EIE, alors que les collectivités et autres organismes publics (collectivités, bailleurs de logements sociaux...) ainsi que les entreprises ne représentent respectivement que 12 % et 8 % des contacts.

Une très forte majorité des particuliers qui consultent les EIE est propriétaire de maison individuelle ou prépare un projet de construction.

Les entreprises du bâtiment qui recherchent conseils et informations auprès des EIE sont essentiellement des concepteurs et des maîtres d'œuvre, architectes et bureaux d'études (47 %) ou des installateurs (plombiers, 30 % ; électriciens, 7 % ; menuisiers, 3 %). Il s'agit le plus souvent de petites structures compre-

nant moins de 10 salariés. Ces très petites entreprises sont essentielles pour satisfaire la demande des particuliers, mais il faut savoir les toucher au plus près pour les mobiliser au service de cette politique.

C'est à propos du logement que les EIE sont les plus sollicités

C'est le domaine de l'habitat qui est potentiellement le plus influencé par l'activité des EIE puisque les demandes qui leur sont présentées sont très majoritairement centrées sur cette question et s'inscrivent, en général, dans une logique de projet. Elles concernent

**Gérard Savatier,
le Directeur de l'Asder,
énonce quelques règles
simples qui expliquent
la réussite d'un espace
info énergie (EIE)**

**Un EIE ne fait ni maîtrise
d'œuvre ni commerce**

« Nous nous limitons au conseil et au montage des dossiers de demandes de subventions. Les études de dimensionnement sont faites par des bureaux d'étude : notre rôle est uniquement de convaincre les « clients » qui viennent à l'Asder d'avoir recours à eux.

Par contre, nous assurons tout le suivi administratif, car si nous laissons les clients « se débrouiller » seuls, trois sur quatre se découragent. Je pense que nous sommes un des seuls « EIE » à aller aussi loin dans l'accompagnement des maîtres d'ouvrages, gratuitement bien entendu, pour ne pas être « juge et partie » et pour rester totalement neutres. »

**Il faut intéresser toutes les
entreprises à la maîtrise de
l'énergie et aux énergies
renouvelables**

« Pour nous, un bon plombier solaire est un bon plombier tout court, qui maîtrise le fioul, le gaz, l'électricité..., car une chaufferie au bois, un capteur solaire ou une pompe à chaleur, c'est beaucoup plus complexe : il faut bien connaître les « fondamentaux ». On peut tenir le même raisonnement pour les architectes, les bureaux d'étude, les constructeurs de maisons... Nous avons la chance, en France, et plus particulièrement en Rhône-Alpes, de disposer d'industriels qui produisent du matériel de grande qualité, des entreprises gérées par des patrons tenaces et clairvoyants... » « Misons sur la qualité, le professionnalisme, le suivi des

performances, le service après-vente, et peu à peu, les habitudes constructives évolueront. »

**L'accompagnement et la
synergie avec l'action des
collectivités locales est
nécessaire**

« Une idée toute simple nous a permis de diffuser les savoir-faire : depuis 1990, tous les bâtiments subventionnés par le Conseil général de la Savoie doivent présenter une étude comparative du choix d'énergie incluant les énergies renouvelables raisonnablement accessibles sur le site.

Première conséquence : des projets intéressants naissent de cette comparaison.

Deuxième conséquence : les cabinets privés qui réalisent ces études comparatives ont été obligés de se documenter, d'acheter des logiciels, de former leurs techniciens.

Quinze ans plus tard, ils sont presque tous préconisateurs ! Un véritable réseau s'est tissé, au niveau local, l'Asder servant de centre de ressources, d'appui dans des cas difficiles.

**La formation est la base du
développement**

« Nous connaissons bien les exemples de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Autriche, où les marchés sont cent à deux cents fois les marchés français. Nous avons rencontré nos homologues dans ces pays et ils nous ont montré leur offre de formation. Nous avons d'ailleurs largement copié leurs supports de cours... »

« En toute modestie, l'Asder a participé de près à la création de plusieurs dizaines d'entreprises, en accueillant en stage des porteurs de projets, en leur fournissant la matière technique, mais aussi une analyse du marché, un positionnement juridique. »

prioritairement des problématiques de chauffage, d'alimentation en eau chaude et d'isolation.

Cependant, c'est avec des objectifs assez différents que les EIE sont consultés.

Lorsque la demande est le fait d'un particulier, la dimension environnementale et la recherche d'un avantage économique sont très liées. Les éléments d'appréciation sur l'intérêt économique du projet personnel seront souvent déterminants dans sa décision.

Quand il s'agit des professionnels du bâtiment (architectes, bureaux d'études, installateurs, constructeurs...) les demandes sont plus fortement motivées par des considérations environnementales. Elles sont aussi le fait d'acteurs plutôt bien informés sur les enjeux liés à l'énergie. Dans un cas sur deux, le professionnel sollicite l'EIE pour apporter une bonne réponse à la demande d'un client, dans les autres cas, il cherche à s'informer pour mieux appréhender une technique ou un marché.

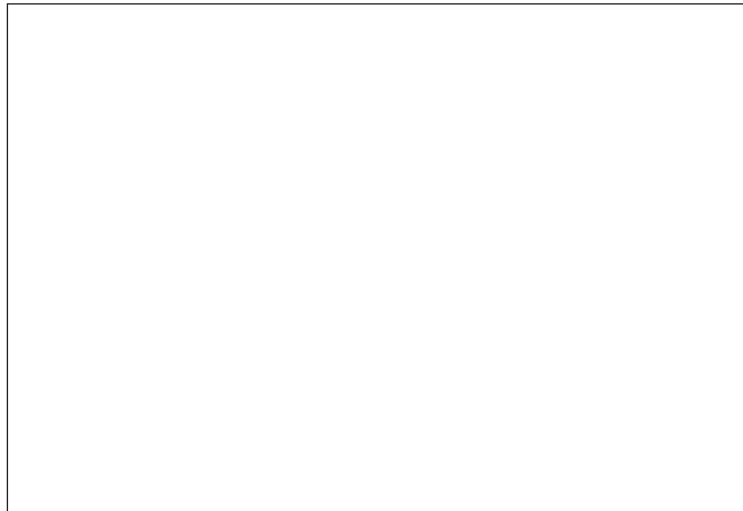
Une part importante des demandes d'associations, d'administrations, de la presse, de collectivités..., consiste en recherches d'informations pour alimenter des actions de sensibilisation.

Quel est l'impact économique de l'action des EIE ?

Il n'est pas aisé d'estimer le poids des divers facteurs susceptibles d'influer sur la décision d'un maître d'ouvrage en matière de choix énergétiques ou d'option de construction. Cependant, une évaluation de l'activité des EIE menée fin 2003 par l'Ademe permet de dégager quelques éléments d'appréciation en identifiant les cas où des actions ont effectivement été réalisées ou décidées après un contact avec un EIE.

Les résultats positifs mis en évidence sont relativement satisfaisants puisqu'ils concernent un particulier sur quatre, un organisme sur six et un professionnel du bâtiment sur cinq. Ils sont de plus minorés car, d'une part, ils ne comptabilisent que les décisions déjà prises lors de l'étude et, d'autre part, les décisions d'abandon définitif de tout projet ne sont que de 14 % pour les particuliers et de 20 % pour les professionnels.

Parmi les particuliers qui ont donné une suite positive à leur contact avec un EIE, 70 % considèrent que ce dernier a « beaucoup » ou « un peu » contribué à la prise de décision. Pour les professionnels du bâtiment, cette contribution est de 52 %.



Action de conseil personnalisée assurée par un conseiller de l'ASDER.

Ademe

Quant à la nature des décisions prises, il s'agit majoritairement d'aménagements lourds :

- ✓ le changement de mode de chauffage (38 %),
- ✓ l'installation de chauffe-eau solaires (26 %),
- ✓ l'isolation (19 %),
- ✓ l'installation d'un chauffage d'appoint (8 %),
- ✓ le renouvellement de la chaudière (6 %),
- ✓ l'acquisition d'un système solaire combiné (chauffage et chauffe-eau solaire) (2 %),
- ✓ l'installation d'équipement photovoltaïque (1 %).

Un levier local efficace de la politique nationale

Les éléments d'appréciation rassemblés après une pre-

mière période de quatre ans confirment le rôle déterminant des EIE en tant que réseaux d'information de proximité dans la prise de conscience collective des enjeux énergétiques. Tous les EIE n'ont pas la même antériorité ou la même assise locale mais ils ont prouvé qu'ils pouvaient assurer un relais systématique et très réactif des campagnes d'information nationales et en démultiplier l'action auprès des médias locaux avec qui ils entretiennent des relations de confiance suivies. Il faut aussi souligner que le partenariat noué avec les collectivités locales est particulièrement fructueux dans certains départements et contribue à une synergie optimale entre les actions des différents acteurs locaux.

Cependant, l'évolution du contexte énergétique est rapide, les interrogations des maîtres

Quelques réussites de stagiaires Asder

✓ Le bureau d'études Deltawatt (site du Futuroscope à Poitiers), fondé par un ingénieur de la promotion 2000, compte aujourd'hui dix salariés et se consacre presque exclusivement aux économies d'énergie dans les bâtiments communaux.

✓ La société Wagner (n° 1 du solaire thermique en Allemagne) a choisi un stagiaire de la promotion 2003 comme importateur de ses équipements pour la France.

✓ La société Label-Energie (Savoie) a été créée par un ingénieur de l'Asder qui multiplie les installations de chaudières à bois et de capteurs solaires.

✓ Plus d'une dizaine d'entreprises artisanales ou commerciales ont été créées par d'anciens stagiaires en Rhône-Alpes et plus particulière-

ment en Savoie et dans la Drôme où ils sont regroupés au sein de réseaux d'installateurs solaires (Energifrance, Enersun, Heliopsys...).

Par ailleurs, nombreux sont les ingénieurs et techniciens formés à l'Asder qui se retrouvent à des postes clés dans des entreprises du domaine de l'énergie mais aussi dans le réseau national des EIE au sein desquels leurs cultures technique, financière, institutionnelle, sont très appréciées. Parmi les entreprises régionales qui, ainsi, font confiance à l'Asder peuvent être citées Clipsol, pionnier du solaire thermique (trophée Interclima, Entrepreneur de l'Année du *Nouvel Economiste*, Ingénieur de l'année de *L'Usine Nouvelle*...) les bureaux d'études et de conseil Trivalor et le Groupe Indigo, Etec 73...

d'ouvrage se multiplient et les EIE doivent, à leur tour, démultiplier leurs actions.

L'habitat est actuellement la cible principale et ce sont les acteurs incontournables de l'acte de construire ou de rénover, c'est-à-dire les entreprises et les organismes financiers de prêts, qui doivent, à leur tour, être mobilisés. Dans cette

phase d'information et de formation de nouveaux acteurs, les EIE constituent un outil privilégié qui sait être à l'écoute des besoins locaux, diffuser les compétences techniques nécessaires et assurer le lien avec les maîtres d'ouvrage.

Enfin, comme cela est le cas depuis quatre ans, le réseau

des EIE consolidera aux niveaux départemental, régional, puis national, les indicateurs qui permettent d'évaluer et de quantifier les résultats obtenus et, éventuellement, de faire évoluer les modalités de l'action publique.

Les EIE répondent, essentiellement, aux sollicitations des particuliers, des petites entreprises et des collectivités locales. Ils assurent aussi, pour certains, des actions de formation en milieu scolaire.

Il n'est pas aisé d'estimer le poids des divers facteurs susceptibles d'influer sur la décision d'un maître d'ouvrage en matière de choix énergétiques ou d'option de construction.

Les éléments d'appréciation rassemblés après une première période de quatre ans confirment le rôle déterminant des EIE en tant que réseaux d'information de proximité dans la prise de conscience collective des enjeux énergétiques. L'habitat est actuellement la cible principale et ce sont les acteurs incontournables de l'acte de construire ou de rénover, c'est-à-dire les entreprises et les organismes financiers de prêts, qui doivent, à leur tour, être mobilisés.

Le réseau national des EIE

Associations du champ de l'environnement et des énergies renouvelables (43 %).

Associations intervenant dans le domaine de l'habitat : CAUE, Adil, centres « habitat et développement », Pact (35 %).

Structures territoriales : agences locales de l'énergie (associations mises en place par des collectivités avec le soutien de l'Union européenne), des parcs naturels régionaux et des collectivités locales (15 %).

Associations locales de consommateurs (7 %).